

Annonce préalable de l'offre publique d'acquisition de

HNA GROUP CO., LTD., Haikou, République populaire de Chine

(ou de l'une de ses filiales contrôlées directement ou indirectement, auquel cas HNA GROUP garantira les obligations de cette filiale dans la mesure requise)

portant sur toutes les actions nominatives en mains du public d'une valeur nominale de CHF 5 chacune de

gategroup Holding SA, Kloten, Suisse

Conformément aux termes et sous réserve des conditions figurant ci-dessous, HNA GROUP CO., LTD., une société constituée sous le régime des lois de la République populaire de Chine, ayant son siège social à Haikou ("**HNA GROUP**"), a l'intention de soumettre le ou autour du 11 mai 2016 une offre publique d'acquisition ("**Offre**") portant sur toutes les actions nominatives en mains du public de gategroup Holding SA, Kloten, Suisse ("**gategroup**" ou la "**Société**"), d'une valeur nominale de CHF 5 chacune (chacune une "**Action gategroup**") soit directement ou par l'intermédiaire d'une filiale directement ou indirectement contrôlée désignée à cet effet (HNA GROUP ou une telle filiale, ci-après l'"**Offrant**"). Les Actions gategroup sont cotées à la SIX Swiss Exchange (**SIX**) (ISIN CH0100185955).

Le 10 avril 2016, HNA GROUP et la Société ont conclu un accord transactionnel ("**Accord Transactionnel**"), en vertu duquel le conseil d'administration de la Société a accepté, entre autre, de recommander aux actionnaires de la Société d'accepter l'Offre.

A Termes de l'Offre

1 Objet de l'Offre

À l'exception de ce qui suit, et sous réserve des restrictions à l'Offre figurant à la section B (*Restrictions à l'Offre*) ci-dessous, l'Offre portera sur toutes les Actions gategroup en mains du public.

L'Offre ne portera ni sur les Actions gategroup détenues par HNA GROUP ou l'une de ses filiales directes ou indirectes (chaque filiale directe ou indirecte de HNA GROUP ou de gategroup, y compris l'Offrant dans le cas de HNA GROUP, si l'Offre est soumise par l'intermédiaire d'une filiale directement ou indirectement contrôlée, ci-après une "**Filiale**"), ni sur les Actions gategroup détenues par la Société ou l'une de ses Filiales.

2 Prix de l'Offre

Dans le cadre de l'Offre, le prix de l'offre pour chaque Action gategroup est de CHF 53 en espèces (le "**Prix de l'Offre**"). En outre, l'Offre autorisera le paiement d'un dividende aux détenteurs d'Actions gategroup, à concurrence d'un montant total de CHF 0.30 par Action gategroup, selon les précisions reproduites ci-dessous.

Le Prix de l'Offre sera réduit du montant brut de tout effet dilutif affectant les Actions gategroup avant l'exécution de l'Offre (l'"**Exécution**", et la date à laquelle l'Exécution doit intervenir, la "**Date d'Exécution**"), y compris, mais sans s'y limiter, des paiements de dividendes (à l'exclusion du Dividende Ordinaire tel que spécifiés ci-après) et d'autres distributions en tout genre, des scissions et des spin-offs, des augmentations de capital et la vente d'actions propres pour un prix d'émission ou de vente par Action gategroup en dessous du Prix de l'Offre, et l'émission d'options, de warrants, de titres convertibles ou d'autres droits en tout genre permettant d'acquérir des Actions gategroup ou d'autres titres de participation de la Société ainsi que des remboursements de capital, quelle que soit la forme qu'ils revêtent.

Nonobstant ce qui précède, si et dans la mesure où il est approuvé par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société, dont la tenue est agendée pour le 14 avril 2016 (l'"**Assemblée Générale Ordinaire**"), tout dividende ordinaire d'un montant maximum de CHF 0.30 brut (avant impôts) par Action gategroup pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2015, (le "**Dividende Ordinaire**") payable avant l'Exécution, ne constitue pas un effet dilutif aux fins de l'Offre.

Le Prix de l'Offre correspond à une prime de 36.99% par rapport au cours moyen pondéré par les volumes de toutes les transactions sur les Actions gategroup exécutées par l'intermédiaire de SIX au cours des soixante (60) jours de négoce à la bourse SIX Swiss Exchange (chacun un "**Jour de Négoce**") précédant la publication de cette Annonce Préalable (lequel s'élève à CHF 38.69). Par ailleurs, le Prix de l'Offre correspond à une prime de 20.18% par rapport au cours de clôture en bourse de l'Action gategroup à la SIX le 8 avril 2016 (soit le Jour de Négoce précédant immédiatement la publication de cette Annonce Préalable, qui s'élevait à CHF 44.10).

3 Durée de l'Offre et Délai Supplémentaire d'Acceptation

Selon toutes prévisions, le Prospectus d'Offre sera publié le ou autour du 11 mai 2016. Après l'expiration d'un délai de carence de dix (10) Jours de Négoce, l'Offre restera ouverte pour acceptation pendant au moins vingt (20) Jours de Négoce (le "**Durée de l'Offre**"). Si l'Offre aboutit, un délai supplémentaire d'acceptation de dix (10) Jours de Négoce commencera à courir après l'expiration de la Durée de l'Offre (éventuellement prolongée) pour l'acceptation ultérieure de l'Offre (le "**Délai Supplémentaire d'Acceptation**").

En supposant que les délais exprimés ci-dessus s'appliquent, la Durée de l'Offre courrait environ du 27 mai 2016 au 23 juin 2016, 16:00 HAEC, et le Délai Supplémentaire d'Acceptation courrait environ du 30 juin 2016 au 13 juillet 2016, 16:00 HAEC.

4 Conditions de l'Offre

Selon toutes prévisions, l'Offre sera faite sous réserve de la réalisation des conditions indiquées ci-dessous:

- (a) Taux d'acceptation minimum: L'Offrant doit avoir reçu des déclarations d'acceptation valables et irrévocables pour un nombre d'Actions gategroup qui, additionnées au nombre d'Actions gategroup détenues par HNA GROUP et ses Filiales à l'expiration de la Durée de l'Offre (éventuellement prolongée) (sans compter toutefois les Actions gategroup détenues par la Société ou l'une de ses Filiales) représentent au moins 67% de toutes les Actions gategroup émises à l'expiration de la Durée de l'Offre (éventuellement prolongée).
- (b) Autorisations des autorités en matière de concurrence et autres autorisations: Tous les délais d'attente applicables à l'acquisition de la Société par l'Offrant doivent avoir expiré ou il doit y avoir été mis fin, et toute autorité compétente en matière de concurrence, de même que toute autre autorité et, le cas échéant, tous tribunaux, doivent avoir approuvé l'Offre, son Exécution et l'acquisition de la Société par l'Offrant, sans requérir de HNA GROUP et / ou de la Société et / ou de l'une de leurs Filiales respectives qu'elles satisfassent à une quelconque condition ou prennent un quelconque engagement, ni conditionner leur accord à la réalisation de quelque condition ou à quelque engagement que ce soit qui, selon l'opinion d'une société d'audit indépendante ou d'une banque d'investissement de renommée internationale devant être désignée par l'Offrant ("Expert Indépendant"), considérés isolément ou conjointement avec toute autre condition ou engagement ou circonstance ou événement, sont raisonnablement susceptibles d'avoir pour HNA GROUP et / ou la Société et /ou l'une de leurs Filiales respectives, un des effets suivants (un "**Effet Préjudiciable Important**") :
 - (i) une réduction du bénéfice annuel consolidé avant intérêts, impôts et amortissement (EBITA) de CHF 9.3 millions – correspondant à 10% de l'EBITA consolidé du groupe gategroup pour l'année fiscale 2015 selon le rapport annuel de la Société pour l'année fiscale 2015 – ou plus; ou
 - (ii) une réduction du chiffre d'affaires annuel consolidé de CHF 250 millions – correspondant à 8.3% du chiffre d'affaires consolidé du groupe gategroup pour l'année fiscale 2015 selon le rapport annuel de la Société pour l'année fiscale 2015 – ou plus; ou
 - (iii) une réduction des fonds propres consolidés de CHF 23 millions – correspondant à 10% des fonds propres consolidés du groupe gategroup

au 31 décembre 2015, selon le rapport annuel de la Société pour l'année fiscale 2015 – ou plus.

- (c) Absence d'Effet Préjudiciable Important: Jusqu'à l'expiration du Délai de l'Offre (éventuellement prolongé), aucune circonstance ou événement qui, considérés isolément ou conjointement avec toute autre circonstance ou événement ou condition ou engagement, selon l'opinion de l'Expert Indépendant, ont un Effet Préjudiciable Important pour le groupe gategroup, ne sont survenus, n'ont été divulgués par la Société ou ne sont autrement parvenus à l'attention de l'Offrant.
- (d) Démission et élection des membres du conseil d'administration : (i) tous les membres actuels du conseil d'administration ont – avec effet à l'Exécution au plus tard – démissionné de leur postes au sein des conseils d'administration de la Société et de ses Filiales, et (ii) une assemblée générale extraordinaire actionnaires de la Société dûment convoquée a élu les membres du conseil d'administration proposés par HNA GROUP ou par l'Offrant en tant que représentants de HNA GROUP au conseil d'administration de la Société avec effet dès l'Exécution (et aucune autre personne n'aura été élue au conseil d'administration de la société).
- (e) Inscription au registre des actions de la Société: Le conseil d'administration de la Société doit avoir pris la décision d'inscrire l'Offrant et / ou toute autre société contrôlée et désignée à cet effet par HNA GROUP dans le registre des actions de la Société comme actionnaire(s) avec droits de vote en relation avec toutes les Actions gategroup que HNA GROUP ou l'une de ses Filiales a acquises ou pourrait acquérir (en lien avec les Actions gategroup devant être acquises dans le cadre de l'Offre moyennant la réalisation de ou la renonciation à toutes les autres conditions de l'Offre), et l'Offrant et / ou toute autre société contrôlée et désignée à cet effet par HNA GROUP doivent avoir été inscrites ainsi dans le registre des actions de la Société.
- (f) Absence de décisions défavorables de l'assemblée générale de la Société: L'assemblée générale des actionnaires de la Société ne doit:
- (i) avoir décidé ou approuvé aucun dividende (à l'exception du Dividende Ordinaire à concurrence d'un montant de CHF 0.30 par Action gategroup), aucune autre distribution, aucune réduction de capital, aucune acquisition, aucune spin-off (scission par séparation), aucun transfert de patrimoine ou aucun autre acte de disposition sur des actifs (x) d'une valeur agrégée ou pour une contreprestation totale de plus de CHF 139 millions (correspondant à 10% des actifs consolidés du groupe gategroup au 31 décembre 2015 selon le rapport annuel de la Société pour l'année fiscale 2015), ou (y) qui contribuent conjointement à l'EBITA à hauteur de plus de CHF 9.3 millions (correspondant à 10% de l'EBITA consolidé du groupe gategroup pour l'année fiscale 2015 selon le rapport annuel de la Société pour l'année fiscale 2015);

- (ii) avoir décidé ou approuvé aucune fusion, scission par division, ou aucune augmentation ordinaire, autorisée ou conditionnelle du capital-actions de la Société; et
 - (iii) pas avoir adopté de modifications des statuts de la Société afin d'y introduire des restrictions à la transmissibilité des actions (actions nominatives liées) ou des limitations du droit de vote.
- (g) Absence d'obligation d'acquérir ou d'aliéner des actifs importants ou de contracter ou rembourser des dettes importantes: À l'exception des obligations ayant été rendues publiques avant la date de cette Annonce Préalable ou qui sont en rapport avec l'Offre ou résultent de son Exécution, la Société et ses Filiales ne devront s'être engagées, entre le 31 décembre 2015, et le moment du transfert du contrôle à l'Offrant, ni à acquérir ou aliéner des actifs, ni à contracter ou à rembourser des dettes, pour un montant total ou une valeur totale de plus de CHF 139 millions (correspondant à 10% des actifs consolidés du groupe gategroup au 31 décembre 2015 selon le rapport annuel de la Société pour l'année fiscale 2015).
- (h) Absence d'interdiction: Aucun jugement, décision, ordre ou autre mesure d'une autorité, ayant pour effet d'empêcher, d'interdire ou de déclarer l'Offre ou son exécution illégale, ne doit avoir été prononcé.

Le droit de l'Offrant de renoncer, en tout ou en partie, à une ou plusieurs des Conditions de l'Offre, est réservé.

B Restrictions à l'Offre

Général

L'Offre n'est pas faite et ne sera pas faite, ni directement ni indirectement, dans aucun pays ou juridiction dans lequel une telle Offre serait illicite ou enfreindrait de toute autre manière les lois ou réglementations en vigueur ou qui exigerait de la part de HNA GROUP, l'Offrant ou de l'une de leurs Filiales respectives, un changement ou une modification des termes ou des conditions de l'Offre de quelque manière que ce soit, la formulation d'une demande en lien avec l'Offre auprès d'une quelconque autorité gouvernementale ou régulatrice, ou des démarches supplémentaires en lien avec l'Offre. Il n'est pas prévu d'étendre l'Offre à de tels pays ou juridictions. Les documents relatifs à l'Offre ne doivent être ni distribués ni envoyés dans de tels pays ou juridictions. De tels documents ne doivent pas non plus être utilisés pour solliciter l'acquisition de titres de participation de la Société par aucune personne ou entité domiciliée ou ayant son siège dans de tels pays ou juridictions.

Notice aux investisseurs sis aux États Unis d'Amérique / Notice to investors from the United States of America

The Offer is not being made and will not be made, directly or indirectly, in or into, or by use of the mail of, or by any means or instrumentality of interstate or foreign commerce of, or of any facilities of a national securities exchange of, the United States. This includes, but is not limited to, facsimile transmission, electronic mail, telex, telephone and the internet. The gategroup Shares may not be tendered in the Offer by any such use, means, instrumentality or facility from or within the United States or by persons located or resident in the United States or by US Persons as defined in Regulation S of the United States Securities Act of 1933, as amended (each a "**US Person**"). Accordingly, copies of this announcement and any other documents or materials relating to the Offer are not being, and must not be, directly or indirectly, mailed or otherwise transmitted, distributed or forwarded (including, without limitation, by custodians, nominees or trustees) in or into the United States or to any persons located or resident in the United States or to US Persons. Any purported tender of gategroup Shares in the Offer resulting directly or indirectly from a violation of these restrictions will be invalid and any purported tender of gategroup Shares made by a person located or resident in the United States or by a US Person, or any agent, fiduciary or other intermediary acting on a non-discretionary basis for a principal giving instructions from within the United States or for a US Person will be invalid and will not be accepted.

Each holder of gategroup Shares participating in the Offer will represent that it is not a US Person and it is not located or resident in the United States and is not participating in the Offer from the United States or it is acting on a non-discretionary basis for a principal located outside the United States that is not giving an order to participate in such Offer from the United States and is not a US Person.

As used herein, the "United States" or the "US" means the United States of America, its territories and possessions, any state of the United States of America and the District of Columbia.

Royaume Uni / United Kingdom

This communication is for information purposes only and is not intended to and does not constitute, or form part of, any offer to sell or subscribe for, or any invitation to purchase or subscribe for any securities, or the solicitation of any vote or approval in any jurisdiction pursuant to the Offer or otherwise. The Offer will be made solely pursuant to the terms of the offer document, which will contain the full terms and conditions of the Offer, including details of how to vote in respect of the Offer. Any decision in respect of, or other response to, the Offer should be made only on the basis of the information contained in the offer document.

This communication does not constitute a prospectus or prospectus equivalent document.

This communication contains certain forward-looking statements with respect to the financial condition, results of operations and business of the Company and certain plans and objectives of the Offeror with respect thereto. These forward-

looking statements can be identified by the fact that they do not relate only to historical or current facts. Forward-looking statements often use words such as "anticipate", "target", "expect", "estimate", "intend", "plan", "goal", "believe", "hope", "aims", "continue", "will", "may", "should", "would", "could", or other words of similar meaning. These statements are based on assumptions and assessments made by the Company, and/or the Offeror in light of their experience and their perception of historical trends, current conditions, future developments and other factors they believe appropriate. By their nature, forward-looking statements involve risk and uncertainty, because they relate to events and depend on circumstances that will occur in the future and the factors described in the context of such forward-looking statements in this communication could cause actual results and developments to differ materially from those expressed in or implied by such forward-looking statements. No assurance can be given that such expectations will prove to have been correct and you are therefore cautioned not to place undue reliance on these forward-looking statements which speak only as at the date of this communication. Neither the Company nor the Offeror, nor or any of their respective affiliates, members, directors, officers or employees or any persons acting on their behalf, assumes any obligation to update or correct the information contained in this communication (whether as a result of new information, future events or otherwise), except as required by applicable law.

There are several factors which could cause actual results to differ materially from those expressed or implied in forward-looking statements. Among the factors that could cause actual results to differ materially from those described in the forward-looking statements are changes in the global, political, economic, business, competitive, market and regulatory forces, future exchange and interest rates, changes in tax rates and future business combinations or dispositions.

Neither the Company, the Offeror, nor their respective affiliates, members, directors, officers or employees, advisers or any person acting on their behalf, provides any representation, assurance or guarantee that the occurrence of the events expressed or implied in any forward-looking statements in this communication will actually occur. No forward-looking or other statements have been reviewed by the auditors of the Company or the Offeror. All subsequent oral or written forward-looking statements attributable to the Company or the Offeror, or any of their respective affiliates, members, directors, officers, advisers or employees or any person acting on their behalf are expressly qualified in their entirety by the cautionary statement above.

No statement in this communication is intended, or is to be construed, as a profit forecast or estimate for any period and no statement in this communication should be interpreted to mean that earnings or earnings per share for the Company or the Offeror for current or future financial years, or for the enlarged group, would necessarily match or exceed the historical published earnings per share for the Company or the Offeror.

Australie, Canada et Japon / Australia, Canada and Japan

Neither this announcement nor the information it contains is for publication, distribution or release, in whole or in part, directly or indirectly into Australia (other than to persons in Australia to whom an offer may be made without a disclosure document in accordance with Chapter 6D of the Corporations Act 2001 (CTH) of Australia), Canada or Japan, to any persons in any of those jurisdictions or any other jurisdiction where to do so might constitute a violation of the relevant laws or regulations of such jurisdiction. Any failure to comply with these restrictions may constitute a violation of Australian, Canadian, Japanese or other applicable securities laws. The Offer, the distribution of this announcement and information in connection with the Offer and transactions relating to the shares in gategroup or the gategroup Shares may be restricted by law in certain jurisdictions and persons into whose possession any document or other information referred to in this announcement or related to the Offer comes should inform themselves about, and observe, any such restrictions. More particularly:

- a) this announcement does not contain or constitute; and
- b) the Offer does and will not itself constitute

an offer or a solicitation of an offer to acquire, subscribe for or sell any shares in gategroup or gategroup Shares to any person in Australia, Canada or Japan or in any jurisdiction to whom or in which such offer or solicitation is unlawful.

C Informations supplémentaires

Il est prévu que des informations additionnelles au sujet de l'Offre soient publiées par voie électronique dans le même média le ou autour du 11 mai 2016.

D Identification

	Numéro de valeur	ISIN	Symbole
Actions nominatives de gategroup Holding SA d'une valeur nominale de CHF 5 chacune	10'018'595	CH0100185955	GATE

Zurich, le 11 avril 2016

Financial Advisor et Offer Manager:

